

Image not found or type unknown



## Question au sujet de la mitoyenneté

Par **philou1962**, le **06/04/2008** à **20:55**

bonjour..

j'ai hérité d'une propriété dont le garage a été construit appuyé sur le mur de mon voisin , hors celui ci a environ 40 cm de terrain a lui ce garage est bati depuis plus de 30 ans

peut il me le faire démonter ?